

On s'abonne à Lyon, rue Sirène, N° 9, au deuxième étage; à Paris, chez M. SAUGERET, Libraire, place de la Bourse, et chez tous les Libraires et Directeurs des Postes.

Le Précurseur,

Le prix de l'abonnement est de 16 fr. pour trois mois, 51 fr. pour six mois, et 60 fr. pour l'année.

JOURNAL CONSTITUTIONNEL DE LYON ET DU MIDI,
POLITIQUE, LITTÉRAIRE, SCIENTIFIQUE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL.

Ce Journal paraît tous les jours de la semaine, excepté le jeudi. — On s'abonne, à Lyon, au Bureau du Journal, rue Sirène, n° 9; à Paris, chez M. SAUGERET, Libraire, place de la Bourse, et chez tous les Libraires et Directeurs des Postes. Prix de l'abonnement : 60 fr. pour l'année, 51 fr. pour six mois, et 16 fr. pour trois mois. Affranchissement pour l'étranger, 2 fr. par trimestre. Les lettres, paquets et argent doivent être adressés francs de port à M. MONTANDON, Directeur du Pasconsat, rue Sirène, n° 9, au deuxième étage.

LYON, 18 avril 1827.

DE L'ESPRIT ACTUEL DES PEUPLES.

Un des faits les plus remarquables de l'époque où nous vivons est cette fusion d'opinions, cette fraternité mutuelle que la civilisation et les besoins communs, ont, depuis peu d'années, introduite parmi les divers peuples de l'Europe. L'histoire ancienne et moderne nous montre souvent les nations divisées par ces haines qu'on appelait *nationales*, et qui n'étaient que l'oubli de toute raison et de toute humanité. Dans l'antiquité, la Grèce et la Perse, Rome et Carthage; dans les temps modernes, la France et l'Angleterre semblaient rivaliser plus d'une fois d'acharnement et de fureur. L'ignorance et la barbarie, une politique fautive et immorale, les besoins du despotisme qui divisait pour régner, avaient contribué à entretenir ces préjugés funestes. Ils durent céder aux progrès d'une saine philosophie, on comprit enfin que des hommes ne devaient pas, à nos yeux, être considérés comme amis ou comme ennemis, par cela seul qu'ils étaient nés en deçà ou en delà du Rhin ou de la Manche. L'Évangile avait dit : Aimez-vous les uns et les autres; et ce précepte sublime n'a pas d'autres limites que celles même du monde.

La révolution française, à son aurore, sembla un moment rappeler tous les peuples à ces sentiments de bienveillance et d'affection commune qui devraient toujours les réunir, et auxquels ils avaient été invités par l'assemblée constituante. Mais les excès qui les déshonorèrent, la coalition de Pitt et les guerres de Napoléon, firent échouer ces desseins généreux. Il était réservé à la paix dont nous jouissons de faire disparaître et d'effacer ces haines qui divisaient les nations, et qui semblaient élever entre elles des barrières éternelles. L'amour de la liberté chez tous les peuples de l'Europe a remplacé celui des conquêtes; un intérêt commun les a réuni contre tout despotisme féodal ou théocratique; et bientôt, en Europe, on ne comptera plus que deux peuples différents, les constitutionnels et les absolutistes.

Les hommes étaient classés autrefois suivant leur territoire; maintenant ils le sont par leurs opinions. Leur langage comme leurs vœux sont partout identiques; ils se réjouissent des mêmes succès comme ils s'affligent des mêmes revers. Si la France constitutionnelle applaudit au triomphe de M. Canning, l'Angleterre à son tour fait des vœux pour le rejet de la loi de la presse; quelque part que la liberté triomphe ou succombe, elle est accompagnée des applaudissements comme des regrets des constitutionnels. Et si la Grèce expirante au milieu de sa gloire et de ses victoires, excite parmi eux une douleur profonde, ils trouvent du moins quelque consolation en contemplant cette jeune Amérique qui se dégage de ses chaînes, et s'élance vers une régénération nouvelle.

Mais les constitutionnels ne sont pas les seuls qui des droits et des besoins communs aient réunis, malgré la différence des nations; des opinions certaines ont fait aussi un seul peuple des absolutistes. Unis du nord au midi, par une seule ligue commune, ennemis de toutes constitutions, soit qu'elles émanent des Cortès, soit qu'elles aient été octroyées par don Pedro ou Louis XVIII, partout on les voit travailler avec ardeur au triomphe du despotisme.

Ainsi, dans l'Europe entière, deux camps sont en quelque sorte formés; l'ignorance et les privilèges anciens sont rangés en bataille contre la civilisation moderne. L'Espagne qui s'agit sous les factions qui la déchirent, l'Italie qui regrette son antique indépendance, la Grèce qui s'est réveillée et qui combat encore aux cris de Léonidas, le Portugal qui voit s'élever un trône constitutionnel, l'Allemagne qui se prépare à sa régénération morale et politique par une élaboration constante des idées philosophiques, la Russie qui affranchit ses serfs, la France qui lutte péniblement pour sauver les fruits de sa révolution payés par tant de sacrifices, l'Angleterre qui donne l'exemple à tous en poursuivant sa marche dans la voie des améliorations, tout atteste que la lutte est engagée entre l'ancienne et la nouvelle société.

C'est au milieu de ce conflit que M. Canning arrive au pouvoir

avec toute la puissance du génie et l'ascendant de la civilisation moderne, dont il s'est fait l'organe. Il sera glorieux pour lui et pour l'Angleterre d'imprimer au monde un grand mouvement, et de terminer enfin une lutte long-temps indécise. Il appartenait à la France de reprendre cet ascendant que la révolution de 89 lui avait donné, et que les crimes de quelques scélérats avaient seuls pu lui enlever; elle pouvait encore une fois aller se placer à la tête de la civilisation du monde. Nos hommes d'état n'ont pas compris tout l'avantage et toute la gloire d'un si beau rôle; il n'échappera pas à l'Angleterre et à M. Canning.

Le colloque suivant s'est établi hier entre l'un de nos amis et une personne de cette ville : — Pourquoi avoir annoncé que M. de la Rochefoucauld est mort sans avoir voulu se conformer aux cérémonies du culte catholique (1) ? — Parce que c'est la vérité. — Mais, quelle nécessité de dire cela? A quoi bon? C'était au moins inutile. — Je ne connais pas de vérités inutiles, et je crois que le premier devoir de tout homme, et surtout d'un écrivain, est de la dire tout entière. Les journaux de la congrégation, qui sont assez insensés pour penser que la religion catholique a besoin de mensonge, ont affirmé, en insultant les libéraux, que l'homme de bien dont il est question, était mort en bon catholique. Ils ont menti, et nous n'avons fait que dire la vérité, en déclarant que *si le fait qu'ils annonçaient était vrai, nous serions bien éloignés de chercher à le rendre douteux, car nous croyons que le culte de Fénelon, de Massillon, de Vincent de Paule mérite le respect de tous les hommes* (2). — A la bonne heure; mais toute vérité n'est pas bonne à dire. — Monsieur, je ne conçois pas ces timidités-là; et pour mon compte je tiens l'axiome que vous m'opposez pour un axiome impie. car ce n'est pas à nous à nous rendre juges de la vérité. Constatons-la, c'est notre mission. Et pour nous mettre d'accord, permettez-moi de vous rappeler les paroles d'un homme que vous ne pouvez pas refuser : « La raison ne connaît pas de vérités inutiles, ni de vérités dangereuses. Ce qui est, est; on ne compose pas avec ce principe. » C'est la seule réponse qu'il convienne de faire à ceux qui, s'abordonnant tout aux besoins, demandent : A quoi cela est-il bon? C'est à ceux qui cédant toujours à la crainte, demandent : « Où cela peut-il mener? (Ancillon, *Mélanges de litt. et de phil.*, tom. II.) »

* Nous avons annoncé, il y a quelques jours, que la Gazette de Lyon avait reçu une lettre de Rome, dans laquelle on la félicitait sur la bonne direction qu'elle avait prise, et où on lui recommandait d'attaquer à outrance les *libertés de l'église gallicane*, lui donnant, quant aux suites, des assurances que la magistrature aurait infiniment démenties. La Gazette n'a rien répondu à nos interpellations; ainsi son silence confirme pleinement notre récit. La Gazette est à la solde d'un prince étranger qui conspire la ruine de nos libertés et de nos lois.

— Parmi les magistrats qui aspirent à la place de président de chambre à la cour royale, devenue vacante par la mort de M. Thiénot, on cite MM. Ravier, de Magny, président du tribunal civil de Lyon; Justinien Rieussec, premier avocat-général; Acher et Roche de Lonchamp, conseillers à la cour. M. du Magny était président de chambre à l'époque où il fut appelé aux fonctions plus importantes et plus pénibles qu'il remplit aujourd'hui.

(1) La Gazette de Lyon d'aujourd'hui annonce que deux journaux de Paris mentionnent ce fait rapporté par nous le 15 avril; nous avons lu exactement tous les journaux de Paris, et nous n'y avons rien trouvé de semblable. La Gazette est sans doute bien aise que ce que nous avons annoncé soit vrai; mais pourquoi mentir? pourquoi, pour prouver ses mensonges, inventer des autorités? la vérité percera assez d'elle-même, sans les secours et même malgré les secours de la Gazette.

Cette feuille dit que les libéraux cherchent à jeter du doute sur la fin religieuse de celui qu'ils appellent le bienfaiteur du peuple comme s'il était impossible d'être bienfaisant, sans être au moins déiste; quelle mauvaise foi! qui est-ce qui a jamais soutenu une pareille absurdité? il n'y a que des fanatiques et des intolérans qui puissent le supposer; et l'on sait si nous sommes intolérans ou fanatiques.

(2) Précurseur du 15 avril.

d'hui avec autant de zèle que de mérite et de distinction. C'est en quelque sorte une retraite qu'il demande ; s'il l'obtient, il laissera de vifs regrets dans la compagnie dont il est le chef, et dans le corps des avoués attachés à son tribunal.

— Un maçon qui passait hier sur la place de Bellecour sentit une main se glisser dans sa poche et se retirer précipitamment. Un filou maladroit venait de lui voler sa bourse, il a été sur le champ arrêté, ayant encore la bourse à la main.

— La police s'est emparée, hier, à l'île-Barbe, d'un individu poursuivi judiciairement pour vol avec effraction.

— Dimanche dernier, une rixe s'éleva dans un cabaret de la Croix-Roussé, entre deux hommes appartenant à la classe du peuple : après une vive discussion où les injures et les propos grossiers ne furent pas épargnés, on convint de vider la querelle dans un combat singulier à coups de poing. Les deux adversaires furent exacts au rendez-vous et se battirent avec un grand acharnement. L'un d'eux grièvement blessé a été transporté à l'hôtel-Dieu de Lyon où il est mort hier dans la soirée. Il paraît certain que le vainqueur va être l'objet d'une poursuite criminelle dirigée à la requête du procureur du roi.

— On a trouvé, ce matin, dans le Rhône, vis-à-vis la rue de Coudé, le cadavre d'une des victimes de l'explosion du bateau à vapeur. On l'a de suite transporté au dépôt, à l'hôpital. Il n'a point été reconnu jusqu'à présent.

— Le bateau à vapeur, la *Chalonnaise*, de MM. Church et Mathieu, parti de Châlons, aujourd'hui à 5 heures et 20 minutes, s'est arrêté trois-quarts d'heure à Mâcon. Arrivé près de Montmerlé, il a rencontré l'autre bateau à vapeur qui était parti de Lyon le matin même ; là, les hommes des deux équipages ont changé mutuellement de bateau ; et l'ingénieur en chef a passé l'inspection des deux bâtiments à la fois. Cette mutation a nécessité un retard de près d'une heure ; cependant la *Chalonnaise* a encore pu arriver à Lyon à 5 heures 55 minutes du soir ; ce qui donne pour la durée de sa marche une espace de 8 heures et demie. La *Chalonnaise* et la *Lyonnaise*, partiront maintenant tous les jours, l'une de Lyon l'autre de Châlons à 5 heures précises du matin. Les premières places sont du prix de 10 francs, et les secondes de 7 francs. Les mariners ne paient que moitié.

On trouvera dans le salon des premières une bibliothèque bien composée, une collection de journaux, des jeux de toute espèce, etc., etc. Il y a dans le bateau, café et restaurant montés sur un excellent ton.

— Depuis quelque tems, un jeune homme de St-Chamond était violemment sollicité par sa famille qui voulait obtenir de lui qu'il allât se confesser. La chose alla si loin que pour échapper à des sollicitations toujours plus violentes, ce jeune homme prit le parti de fuir. On courut après lui, on essaya de le calmer, on s'engagea même à ne plus tenter aucun effort pour le déterminer à une démarche qui semblait lui répugner si fort. Cependant, à peine fût-il de retour dans sa famille, que les persécutions se renouvelèrent. Elles ont eu un bien triste résultat. Cet infortuné s'est tiré, jeudi dernier, un coup de pistolet, dans le dessein de terminer ses jours. La balle a traversé le cou de part en part ; on s'est empressé de voler à son secours ; et l'on n'est pas tout-à-fait sans espérance de le sauver.

— M. le docteur Sauveçon, de Lyon, membre de l'académie royale de médecine de Paris, de la société de médecine de Lyon, etc., a reçu de la société de médecine de Paris, dont il est membre associé, une médaille d'émulation, grand module, comme un tribut d'estime payé à ses travaux.

— Ce soir, à l'entrée de la nuit, un incendie s'est déclaré dans la maison de M. Suteau, quai d'Herbouville, n° 21. Un atelier contenant dix métiers a été consumé entièrement ; le toit qui s'est affaissé sur le foyer de l'incendie a éteint le feu au bout de quelque tems. La perte paraît devoir être assez considérable.

— On nous écrit de Moulins : Il y a quelque jours qu'est morte dans notre ville Mme de... belle-mère de M. de Ch.... personnage influent du pays. On raconte que huit jours avant sa mort, M. de Ch.... demandant à lui emprunter une somme de 20,000 f., cette dame lui répondit, en se plaignant de ses fermiers qui, disait-elle ne la payaient point et la laissaient sans un sol. Elle alla même jusqu'à dire que si M. de Ch.... pouvait lui trouver un prêteur, elle emprunterait volontier 5,000 fr. pour son compte, dût-on exiger un fort intérêt. Après la mort de Mme de... qui arriva la semaine suivante, on a trouvé chez elle deux cent mille francs en espèces, dont la plus grande partie consistant en écus de 2 f. 75 c. a été transportée dans des brouettes chez un banquier de Moulins, pour être rendue à la circulation.

— On nous écrit de Perpignan à la date du 14 avril :

« Nous avons reçu des lettres de Barcelone qui toutes expriment la plus vive inquiétude au sujet de l'insurrection qui se propage dans toutes les parties de la Catalogne. Il est facile de remonter à la source de ces mouvemens : l'inscription seule que portent les drapeaux des factieux explique suffisamment leurs projets : VIVA CARLOS ! MUERA FERNANDO. A chaque instant de nouveaux soulèvemens s'opèrent et ne sont que les résultats d'un plan général et étendu. Les paysans qui descendent des montagnes, se plaignent que le roi est trop libéral, qu'il protège les négros, qu'il en a peur etc. Leur mot d'ordre est la phrase catalane suivante : *viva el meja, ja qu'el gran no sab governa* : ce qui veut dire mot à mot, vive le moyen puisque le grand ne sait

pas gouverner. Tels sont les principes de légitimité que les prêtres espagnols enseignent à la classe ignorante.

« Le 5 avril, on s'attendait, à Mataro, à un assaut ; un grand rassemblement s'était formé à quatre lieues de là, et se disposait à une attaque générale. La plupart des habitans aisés de Mataro l'ont quitté, pour se réfugier à Barcelone ; car tout ce qui possède quelque fortune et quelque instruction est négro ou soupçonné de l'être, et par conséquent en danger. C'est le système de la terreur de 95.

« *Mueren los negros* est le cri général qui retentit dans toutes les montagnes : c'est le *lura* des bandes apostoliques. Voilà le roi d'Espagne dans une belle position ! Et notre ministère, quel parti prendra-t-il ? Il est bien difficile de le prévoir, ou plutôt on pourrait affirmer qu'il n'en prendra aucun, et continuera à vivre au jour la journée, sans prévoyance et sans énergie. Cependant le sang français a coulé !!

En voyant avec quelle facilité le clergé espagnol remue le populace, et lui fait faire les choses les plus contraires à ses véritables intérêts, on comprend l'acharnement que le parti congréganiste met en France à empêcher l'instruction de pénétrer dans les masses. L'ignorance est l'élément indispensable de tout despotisme théocratique, aristocratique, etc.

— On nous écrit de Marseille :

« Nous venons de recevoir trois lettres de la Grèce de différentes personnes ; elles ne contiennent aucune nouvelle que vous ne sachiez ; mais les détails qu'on me donne sur la situation des esprits dans cette malheureuse contrée me confirment de plus en plus dans l'opinion où j'ai toujours été, que l'ignorance est pour les peuples comme pour les individus le plus grand de tous les maux.

Paris, 16 avril 1827.

Les journaux anglais du 15 publient de nouveaux détails sur le changement qui vient de s'opérer dans le ministère britannique.

Il paraît que c'était par erreur que le *Globe and Traveller* avait compris lord Sidmouth parmi les ministres démissionnaires. Quoique dans tous les almanachs et *redbooks* (livres rouges) publiés en Angleterre, le nom de S. S. se trouve sur la liste des membres du cabinet, elle a cessé d'en faire partie depuis quelque tems. C'est lord Melville, premier lord de l'amirauté, qu'il aurait fallu nommer parmi les démissionnaires.

Ainsi les ministres sortant sont : John-Scott, comte d'Eldon, chancelier d'Angleterre ; Arthur Wellesley, duc de Wellington ; Henri Bathurst, comte Bathurst ; Robert Saunders Dundas, vicomte Melville ; John Fane, comte de Westmorland ; Nicolas Vansittart, lord Bexley ; et M. Robert Peel.

Les ministres qui conservent leurs places sont : Dudley Ryder, comte de Harrowby, président du conseil ; M. Wynn, président du bureau de contrôle pour les affaires de l'Inde ; M. Huskisson, président du bureau de commerce ; M. Robinson, chancelier de l'échiquier ; et M. Canning, premier lord de la trésorerie.

(Voir l'Angleterre.)

— Des lettres de Calcutta annoncent que le savant botaniste Wallich est arrivé à Ava avec l'ambassade anglaise, et qu'il y recueille des matériaux précieux pour la science.

— Un affreux attentat vient d'exciter, dans le canton du Tessin, l'indignation publique. Dans un voyage fait à Locarno par MM. le landamann Quadri et le conseiller Pioda, une jeune fille, au moment où ils passaient sur le pont de Cagnasco, leur offrit des oiseaux à vendre. L'huissier Belly, aubergiste à Lagano, les acheta pour les préparer ; c'était le 20 mars. Le 24, M. le conseiller Pioda fut averti par une lettre anonyme (on dit que c'est d'un ecclésiastique qui en avait été instruit par la confession) de ne point manger de ces oiseaux. Heureusement ils n'avaient point encore été touchés. Par l'examen chimique qui en fut fait, il fut constaté qu'on y avait très-sabtilement introduit une grande quantité d'arsenic. La vendeuse et un domestique de l'avocat Bùstelli de Locarno ont été immédiatement arrêtés ; ce dernier avait remis ces oiseaux à cette jeune fille avec l'ordre précis de les offrir à ces deux magistrats, et de les vendre à tout prix. Une commission extraordinaire, chargée de pleins pouvoirs étendus, vient de commencer une enquête sur ce crime exécrable.

(Etoile.)

— Le *Péruvien*, capitaine Saliz, armé par MM. Pelletreau et fils, est rentré le 28 février dans la rivière de Bordeaux, après avoir, en 21 mois, fait complètement le tour du monde. Ce bâtiment, dont le voyage n'avait d'autre but que des intérêts commerciaux, après avoir doublé le cap Horn, a successivement visité les ports du Chili, du Pérou, et ceux de San-Blas et de Mazatlan, dans la Californie. Le *Péruvien* a opéré son retour par l'océan Pacifique, en touchant à Vouhou, l'une des îles de Sandwich ; il est entré dans les mers de l'Inde par le détroit de Dampierre et par celui de Salager. Il a ensuite mouillé à Samarang, île Java, puis à Batavia, et enfin aux îles Maurice et Bourbon, d'où il est revenu en Europe. Pendant cette longue et difficile navigation, le *Péruvien* n'a éprouvé aucune avarie importante, et la santé de l'équipage, grâce aux soins du capitaine Saliz, n'a pas eu à souffrir des climats si divers qu'il a parcourus.

— Un violent incendie a eu lieu à Calvi dans la nuit du 16

mais ; il a causé d'autant plus d'alarme , qu'un ouragan très-im-pétueux se déchaîna en ce moment sur la ville. Le feu avait pris dans un magasin de bois adossé à la caserne. L'incendie éclata tout-à-coup par des tourbillons de fumée , auxquels succédèrent d'énormes jets de flammes dont l'action s'augmentait par l'effet de la force du vent. La générale battit aussitôt. La garnison et les habitans , accompagnés de toutes les autorités , se portèrent sur les lieux. Les premiers fonctionnaires dirigèrent eux-mêmes les travaux. Après avoir abattu la toiture du bâtiment , on enleva les poutres qui alimentaient le feu , que l'on parvint enfin à concentrer dans l'endroit où il s'était manifesté ; quand on s'en fut rendu maître , les travailleurs n'eurent plus à agir que sur un seul point , et l'on put éteindre l'incendie sous un amas de terre et d'eau que l'on y jeta. Le commandant du brick de S. M. le *Fol* , que les vents contraires retenaient dans le port , bien qu'il eût à lutter lui-même contre la tempête , envoya à terre une quarantaine d'hommes de son équipage , qui contribuèrent à éteindre le feu. On ne connaît pas positivement les causes de cet incendie ; mais on suppose que les boulangers attachés à la direction des vivres , qui venaient d'allumer leurs fours , s'étant rendus dans le magasin pour prendre des fascines , y ont laissé tomber quelques étincelles qui ont produit l'embrasement.

— L'*Etoile* assure aujourd'hui qu'il est faux que M. le garde-des-sceaux se soit promené à Long-Champs en calèche découverte , le vendredi saint.

ORDONNANCE DU ROI.

CHARLES , PAR LA GRACE DE DIEU , ROI DE FRANCE ET DE NAVARE , à tous ceux qui ces présentes verront , salut.

Sur le rapport de notre ministre secrétaire d'état au département de l'intérieur ; vu les lois du 5 février 1817 et 29 juin 1820 :

Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Art. 1^{er}. Le collège électoral du 2^{me} arrondissement de la Sarthe , est convoqué à Mamers , pour le 21 mai prochain , afin de procéder au remplacement du sieur Hégnoust Duchenay , membre de la chambre des députés , décédé.

2. La liste de ce collège électoral sera affichée le 16 du présent mois , et définitivement close le 18 mai , toutes réclamations ayant cessé d'être admises le 15 mai inclusivement.

Il sera procédé pour la vérification et la clôture de ladite liste , et pour les opérations du collège , conformément aux ordonnances royales du 4 septembre et 11 octobre 1820.

3. Notre ministre secrétaire d'état de l'intérieur est chargé de l'exécution de la présente ordonnance.

Donné à Paris , au château des Tuileries , le 5 avril de l'an de grâce 1827 , et de notre règne le troisième.

CHARLES.

Par le Roi ,

Le ministre secrétaire d'état au département de l'intérieur.
Signé , CORBIÈRE.

EXTERIEUR.

ANGLETERRE.

Londres , 15 avril.

M. Canning a accepté la place de premier commissaire de la trésorerie de S. M. , ou en autres mots , il est premier ministre d'Angleterre. Nous pensons que l'annonce de ce fait ne causera aucune surprise ; car nous croyons qu'il n'y a eu qu'une opinion dans ce pays , relativement à la personne qui devait remplacer lord Liverpool , du moment où on s'est assuré que la position de S. S. rendait nul tout espoir de le voir reprendre son poste , mais il y a d'autres circonstances qui se rapportent à cette affaire importante , et qui sont de nature à exciter , non-seulement de la surprise , mais du regret.

M. Peel se retire du gouvernement , mais sa retraite , comme nous l'apprenons , est le résultat de principes et de motifs purement personnels.

Nous croyons pouvoir assurer que , dans les communications qui eurent lieu entre M. Canning et M. Peel , après que S. M. eut donné ordre au premier de former une administration , rien ne pouvait surpasser la franchise et la loyauté de la conduite de M. Peel , ni les procédés généreux et conciliateurs de M. Canning. Des difficultés cependant se présentèrent à l'esprit de M. Peel : il ne pouvait pas les écarter consciencieusement , et il a cru en conséquence devoir renoncer à sa place.

L'opinion , nous le savons , est que M. Peel a agi d'accord avec ceux de ses collègues qui ont donné leur démission ; il est important que cette opinion erronée ne soit pas répandue.

Sans faire profession de connaître d'une manière précise les motifs qui ont influencé le très-honorable gentleman , nous nous croyons assez bien informés pour déclarer qu'il a agi d'après des considérations qui sont le résultat de vues particulières à lui , et nous croyons pouvoir ajouter qu'en se séparant du gouvernement de M. Canning , il conserve pour ce très-honorable gentleman les mêmes sentimens cordiaux qui les ont unis pendant qu'ils ont fait partie du même ministère.

Mais M. Peel n'est pas le seul ministre qui se retire. Le lord

chancelier , le duc de Wellington , le comte Bathurst , le comte de Vestmorland , lord Melville et lord Bexley ont donné leur démission hier , dès qu'ils eurent appris de M. Canning qu'il avait plu à S. M. de le nommer premier ministre avec pleins pouvoirs de former l'administration. On ajoute que le duc de Wellington se remet de sa place de commandant en chef , mais nous ne l'avons pas appris d'une manière positive.

Nous ne nous arrêterons pas pour examiner quels ont été les motifs ou les prévisions des personnages nobles et distingués qui viennent d'agir d'une manière si extraordinaire. Nous nous contenterons quant à présent de dire que M. Canning jouit de la confiance pleine et entière de son souverain et de son pays , et qu'appuyé ainsi , il saura , sans aucun doute , former un ministère qui conviendra à son souverain et à son pays.

Sans doute , il y a des considérations qui peuvent écarter des difficultés qui se présentent maintenant ; mais si le roi sent , comme il doit le faire naturellement , qu'il a été traité par ses conseillers confidentiels d'une manière peu convenable , et si , comme nous le croyons , S. M. est résolue à ne pas souffrir qu'on lui dicte ce qu'elle a à faire en exerçant son droit de nommer un premier ministre , nous pourrions nous attendre avec confiance à voir bientôt l'affaire , qui vient d'être compliquée d'une manière si extraordinaire et si inattendue , définitivement arrangée.

(Courrier.)

— La rumeur publique attribue divers motifs aux sept personnes qui ont quitté le ministère. Mais , à l'exception de lord Melville , il est évident que leur principal motif a été d'entraver de tout leur pouvoir la formation par M. Canning , d'une administration opposée à leurs vues. La retraite de lord Melville , a été long-temps mise en doute , même par ses amis les plus intimes ; mais elle a eu lieu malgré la divergence qui existe entre ses principes et ceux de ses collègues démissionnaires.

La conduite de M. Peel demande à être examinée séparément et sous un point de vue particulier. Dans la question relative aux catholiques , il a été long-temps le seul opposant parmi les membres de cabinet qui appartenait à la chambre des communes , et nous pourrions presque dire parmi les hommes de talent de tous les partis dans cette chambre. En outre , comme défenseur juré de certains principes , il s'est cru obligé par honneur à ne pas rester plus long-temps dans une position où il risquait d'encourir le blâme de ses amis.

Le duc de Wellington avait annoncé hier en termes généraux seulement l'intention de se retirer. On supposait qu'il ne s'agissait que de sa place dans le cabinet ; mais il a été dit ce matin par des personnes en qui nous avons confiance que S. G. avait écrit une lettre dans laquelle elle demandait l'autorisation de résigner le poste de commandant en chef.

Nous espérons cependant que le fait n'est pas vrai. L'office de commandant en chef n'est pas et ne doit pas être un office politique. Il n'existe dans le pays aucun parti qui désire le voir en d'autres mains que celles de S. G. Sa démission ne pourrait être attribuée qu'à l'un de ces deux motifs : soit parce qu'il ne voudrait pas retenir un emploi qui , lui donnant chaque jour l'occasion d'approcher la personne du roi , le mettrait continuellement en lutte aux soupçons de l'administration ; soit parce qu'il aurait pris la détermination d'embarrasser le roi et ceux dans les mains desquels il a placé sa confiance , ce qui , en propre termes , serait jouer un rôle factieux. Le premier motif nous paraît en rapport avec la franchise connue et la noblesse de caractère du duc , et nous ne pouvons un seul instant concevoir l'idée que sous un prétexte honorable , il travaille à d'indignes fins.

(Globe and Traveller.)

— Quant à la conduite de M. Peel , S. M. a grande raison de s'en plaindre et nous sommes persuadés qu'elle y a été fort sensible ; car lorsque le roi demanda à M. Peel , dans le but de faire ce qui pourrait assurer le bonheur du pays et non pour exprimer un désir personnel , s'il serait possible de former une administration anti-catholique , il répondit négativement. Maintenant pourquoi M. Peel qui n'a point été requis d'abandonner son opinion particulière à ce sujet , et qui ne devait pas l'être , a-t-il quitté le ministère ? Ce ne peut être que par répugnance à se soumettre à la volonté de S. M. dans le choix de son premier ministre. Pour le duc de Wellington , nous croyons qu'il a renoncé seulement à être membre du cabinet ; le duc d'York n'était pas membre du conseil. S. G. ne peut songer à quitter le poste éminent de commandant en chef et à se mettre en opposition avec un ministère dans lequel M. Canning n'a fait que prendre la place de lord Liverpool , son ami. (Times.)

ESPAGNE.

Madrid , 2 avril.

La nouvelle est arrivée ici que le gouvernement anglais va envoyer en Portugal 40,000 hommes et 120,000 fusils. Cette nouvelle a répandu l'alarme parmi tous les amis du trône.

Deux des régimens portugais qui étaient réfugiés en Galice , viennent d'être armés , réorganisés et renvoyés en Portugal , où ils sont rentrés le 25 de ce mois.

Le général en chef Clinton a reçu de son gouvernement l'ordre d'agir à peu près en maître en Portugal. Dans le cas où il trouverait de l'opposition de la part du gouvernement de la régence ,

il doit d'abord tâcher de la vaincre, mais s'il n'y réussissait pas, passer outre, quelque soit l'opinion du ministère portugais.

Le bruit court aujourd'hui que l'évêque de Léon, le plus influent personnage du conseil-d'état, sera nommé ministre des affaires étrangères. C'est un apostolique dont la tête est fortement organisée; il est à peu près le seul homme de ce parti qui ait un vrai talent et une fermeté bien prononcée.

Notre gouvernement a reçu par ses agens à Londres et par la voie de Paris, l'avis officiel que le gouvernement anglais prépare un débarquement sur les côtes de Galice et de Murcie.

Le bruit court que Silveira, supposé parti de Galice pour France, avec un passeport et destination pour le Havre, s'est rendu, déguisé en pêcheur et sur un bateau plat, dans les Algarves, où il se serait réuni à un parti nombreux d'insurgés.

Il y a, depuis les événements de Tortose et de Taragone, une grande froideur entre S. M. et son frère l'infant don Carlos. Le gouvernement portugais s'est emparé d'une correspondance du général Silveira, par suite de laquelle nos deux princesses portugaises, Calomarde, beaucoup d'ecclésiastiques du haut parage, plusieurs généraux espagnols et plusieurs députés portugais se trouvent gravement compromis.

Une troupe de constitutionnels portugais vient de faire une incursion dans l'Estramadure et de s'y emparer d'une quantité considérable de bestiaux.

Le gouvernement anglais a donné l'ordre d'enrégimenter tous les espagnols émigrés qui se trouvent actuellement à Gibraltar ou en Portugal, et de les organiser sur le pied de guerre à la solde de l'Angleterre.

On assure que notre armée va entrer en Portugal. Tout d'ailleurs annonce une prochaine rupture avec l'Angleterre, et tout présage une guerre prochaine qui sera horrible. Qu'on n'oublie pas que l'Angleterre peut, en un mois de temps, avoir en Espagne à sa solde une nombreuse armée, toute composée d'Espagnols mécontents.

BRESIL.

Rio-Janeiro, 1^{er} février.

DÉCRET.

« Etant parvenues à ma personne impériale des représentations vives et réitérées de quelques-uns des agens diplomatiques résidant en cette capitale, se plaignant hautement de beaucoup d'irrégularités qu'ils disent avoir été commises par les officiers de l'escadre qui bloque le port de Buenos-Ayres, et par d'autres croiseurs brésiliens, dans l'arrestation de navires de leurs nations respectives, qui se trouvent mouillés dans ce port; et considérant, d'un côté, combien il est nécessaire que l'empire n'offense pas, mais, au contraire, resserre encore davantage ses relations d'amitié et de bonne intelligence avec les autres nations; et aussi de quel grand et réciproque intérêt il est, que les prises soient jugées avec la plus grande promptitude possible, abrégeant les délais presque inévitables des procès ordinaires, qui donnent lieu à d'énormes indemnités dont la plus grande partie peut retomber sur le trésor public, par manque d'autres moyens, j'ai pour bien ordonné qu'en vertu de l'autorité qui m'appartient de régler le jugement des prises de manière que, mettant à l'abri les droits particuliers, on n'offense pas les relations politiques existant avec les nations neutres ou amies, que le suprême conseil militaire, investi comme il est des attributions d'airauté, appelle à lui le procès des prises pendant actuellement au tribunal inférieur dont elles dépendent, et qui n'auraient pas encore eu de sentence, afin qu'il les juge avec la plus grande promptitude, aidé des adjoints qu'il m'a plu de lui donner, savoir: le conseiller Jean-Antoine Rodrigues de Carvalho, et le Desembargador de la maison da Supplicação; Manuel Gaetano de Almeida Albuquerque; et, en outre, qu'ils jugent en toute hâte les procès dont l'appel en aurait été fait, afin qu'une décision prompte et terminante soit prise. Que le même conseil suprême militaire fait ainsi entendu, et le fasse exécuter.

» Palais de Rio-Janeiro, le premier février 1827, sixième de l'indépendance de l'empire.

» Avec le paragraphe de S. M. l'empereur.

» Contresigné: Marquis DE QUELUZ, en l'absence du premier officier des bureaux, BENTO DA SILVA LISBOA. »

VARIÉTÉS.

L'ART DE CULTIVER LES MURIERS, PAR LE COMTE VERRI (1).

L'art d'élever les Vers à soie, par le comte Dandolo, deuxième édition (2);

Traduits de l'italien par F. Philibert Fontaneilles, docteur en médecine, etc.

Pour les Français, l'Italie est véritablement la terre classique du mûrier et du ver à soie: c'est en Italie que nous avons été chercher les instructions nécessaires à celui qui veut élever des

(1) Petite brochure in-8°, à Lyon, chez Bohaire, rue du Puits-Gaillot. Prix: 2 fr., papier ordinaire, et 4 fr. papier vélin.

(2) Fort volume in-8°, avec planches, à Lyon, chez Bohaire, libraire-éditeur, rue du Puits-Gaillot. Prix: 6 fr. papier ordinaire, et 12 fr. papier vélin.

vers à soie; c'est à l'Italie que nous devons nos rapides progrès dans cette utile industrie: grâce aux lumières que ses agronomes ont répandues parmi nous, les préjugés s'effacent, et déjà la culture du mûrier gagne le centre et même le nord de la France.

Mais, tandis que le sol français, d'où l'ignorance avait chassé les mûriers plantés par Olivier Deserre et le Grand Henri, se couvre de nouveau de cet utile végétal; tandis que les cultivateurs du centre et du nord étudient avec soin les moyens conseillés par les auteurs italiens pour neutraliser l'influence délétère du climat et des saisons, l'habitant du Midi, se confiant en son soleil si pur et en son printemps si serein, conserve ses habitudes routinières et ses méthodes vicieuses. De là est résulté un fait curieux, qui a été consigné dans plusieurs écrits périodiques par le vénérable doyen des agronomes français, M. Chancey; c'est que, sur un certain nombre d'années, le centre de la France, Moulins, par exemple, compte plus de bonnes récoltes que le midi de cette même France.

Ce résultat si frappant parle plus haut que tous les raisonnemens, et doit nous prouver qu'il ne suffit pas que le sol soit capable de produire des mûriers, que le soleil puisse échauffer le ver que nous devons à l'Asie, mais qu'il faut encore donner à l'arbre et à l'insecte des soins éclairés pour obtenir tout leur développement, malgré les circonstances funestes dans lesquelles ils peuvent se trouver. Ainsi l'art d'élever les mûriers et les vers à soie, comme tous les arts, a ses lois qu'il faut étudier et bien connaître, sous peine de voir ses espérances déçues, et ses efforts et son argent inutilement dépensés.

C'est cette vérité incontestable qui a inspiré les ouvrages que nous annonçons aujourd'hui et que nous recommandons de toutes nos forces aux cultivateurs vraiment éclairés, qui se livrent avec ardeur à l'éducation du mûrier, et qui s'efforcent ainsi de délivrer la France du tribut qu'elle paie à l'étranger pour obtenir la soie, aliment nécessaire d'une de ses plus précieuses industries.

Le traité du comte Charles Verri, sur l'art de cultiver les mûriers, est connu depuis long-temps, et sa réputation est fondée sur un mérite incontestable. Déjà un de nos compatriotes, animé d'un amour désintéressé de la patrie, nous l'avait fait connaître en partie, en publiant un résumé bien fait de l'ouvrage du noble italien; nous l'avons aujourd'hui tel qu'il est sorti des mains de son auteur, et, il faut l'avouer, nous le trouvons encore meilleur ainsi. Il est divisé en sept chapitres qui renferment une foule de préceptes clairs et précis sur la manière d'opérer les semis de mûriers, de les planter, de les cultiver pendant les quatre premières années, de les diriger plus tard, etc., etc. Ces préceptes sont accompagnés d'explications qui les mettent à la portée de toutes les intelligences, et répandent les plus grandes lumières sur un art qui ne demande que de l'attention et de la bonne volonté.

Connu dans toute l'Europe, l'ouvrage du comte Dandolo, sur l'art d'élever les vers à soie, est devenu classique. Grâce à lui les maguoneries infectes se sont converties en ateliers vastes, aérés et proprement tenus, dans lesquels le ver croit, se développe, et conserve cette santé et cette vigueur qui lui sont nécessaires pour construire son merveilleux cocon. (1) Nous ne pouvons, dans cette feuille, faire un exposé détaillé des matières contenues dans l'excellent ouvrage de M. Dandolo. Du reste, sa réputation est faite, et nous ne pouvons qu'assurer qu'il est impossible de se livrer fructueusement à l'éducation du ver à soie sans avoir bien étudié ses préceptes et bien mérité ses leçons. (2)

Nous ne dirons rien de la traduction de M. le docteur Fontaneilles; à quelques italianismes près, elle est ce que doivent être toutes les traductions d'ouvrages techniques, remarquable par son exactitude et sa clarté.

A LOUER.

Maison tout à la fois de ville et de campagne, située en dehors de la barrière et à cent pas de l'église de St.-Just, dans la plus belle exposition, à louer de suite, en totalité ou en partie avec la jouissance gratuite jusqu'à la St.-Jean. Cette maison est composée de 5 étages très-bien bien décorés et divisés en pièces indépendantes. Le locataire du premier étage aura la jouissance d'un jardin d'où l'on a les plus beaux points de vue. S'adresser rue des Farges, n° 48, à St.-Just.

A VENDRE.

Un superbe piano à estrade, à coins arrondis, grande table et échappement, en acajou de la plus belle qualité. S'adresser, pour le voir, chez M. Guindrant, place St-Pierre, n° 10, 2^e troisième.

THÉÂTRE DES CÉLESTINS.

SPECTACLE DU JEUDI 19.

L'AMBASSADEUR, vaudeville. — CLARA WENDEL, vaudeville. — LE MARI PAR TERRE, vaudeville. — LES JOLIS SOLDATS, vaudeville.

THÉÂTRE DES BIOTTEAUX.

PIRROT OU LE DIAMANT PERDU, vaudeville. — HAIR AUX FEMMES, vaudeville. — LES FERRRS DE LAIT, vaudeville. — LE Sourd, comédie.

(1) M. Fontaneille a fait faire en relief de petits modèles de ces ateliers que l'on nomme Dandoloères. On peut les voir chez M. Bohaire, libraire, rue Puits-Gaillot, n° 9.

(2) On a donné le nom de Dandolo à une espèce de mûriers à larges feuilles que l'on cultive avec succès à la pépinière départementale.